

## Surveillance sanitaire en Bourgogne et en Franche-Comté Point n°2013/39 du 26 septembre 2013

Informations du jeudi 19 au mercredi 25 septembre 2013

| A la Une |

### Cas groupés d'oreillons en collectivités : conduite à tenir

En France, depuis fin mars 2013, une circulation du virus des oreillons plus importante par rapport aux années antérieures s'est traduite par plusieurs épisodes de cas groupés survenant dans des collectivités de grands adolescents et/ou jeunes adultes. Cette situation est due à l'existence en population générale, et en particulier chez les jeunes adultes, d'une proportion élevée de personnes susceptibles vis-à-vis des oreillons (14 %, résultats enquête Séro-inf 2010<sup>1</sup>) résultant de la conjonction de deux facteurs :

- la constitution au fil du temps d'un réservoir d'enfants non vaccinés de par une couverture vaccinale du nourrisson qui ne dépasse pas 90 % et un rattrapage incomplet des cohortes plus âgées

- la protection conférée par la valence oreillons dans le vaccin ROR moindre que celle conférée par les deux autres antigènes, avec une diminution de l'immunité au cours du temps, d'où l'observation de foyers épidémiques dans des communautés d'adolescents et de jeunes adultes, ayant majoritairement reçu deux doses.

Dans ce contexte, le Haut Conseil de la Santé Publique, recommande, dans son avis du 11

juillet 2013<sup>2</sup>, qu'en situation de cas groupés d'oreillons en collectivités (école, université, internat, caserne, club sportif...), outre une mise à jour du statut vaccinal, une 3<sup>ème</sup> dose de vaccin soit systématiquement proposée aux personnes déjà vaccinées à deux doses et dont la seconde dose a été administrée depuis plus de 10 ans. Il recommande également que :

- 2 à 3 cas soient documentés sur le plan virologique par un diagnostic moléculaire (PCR); à cet effet, les kits salivaires disponibles au sein des Agences régionales de santé (ARS) pour le diagnostic de la rougeole peuvent être utilisés selon les recommandations du CNR<sup>3</sup> ;
- des investigations soient menées afin de connaître le statut vaccinal de toutes les personnes constituant la collectivité.

<sup>1</sup> Lepoutre A, et al. Enquête nationale de séroprévalence des maladies infectieuses 2009-2010, 1ers résultats. 12<sup>ème</sup> Journées Nationales d'Infectiologie, Toulouse 2011. Med Mal Infect 2011; 41(6) S1: H16

<sup>2</sup> <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=364>

<sup>3</sup> <http://www.chu-caen.fr/service-129.html>

### | Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cire dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans nos régions : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

| Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées dans nos régions, 2010-2013, données au 26/09/2013

	Bourgogne				Franche-Comté			
	2010	2011	2012*	2013*	2010	2011	2012*	2013*
IIM	7	6	6	5	3	6	4	5
Hépatite A	60	15	17	12	6	19	7	7
Légionellose	77	40	49	35	76	26	75	22
Rougeole	52	174	2	0	162	316	13	3
TIAC <sup>1</sup>	15	15	11	11	22	26	18	13

<sup>1</sup> Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). \*données provisoires - Source : InVS

| Tableau 2 |

Nombre de MDO déclarées par département en 2013 (mois en cours -M- et cumulé année -A-), données au 26/09/2013

	Bourgogne								Franche-Comté							
	21		58		71		89		25		39		70		90	
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A
IIM	0	1	0	0	0	4	0	0	0	4	0	1	0	0	0	0
Hépatite A	1	2	0	2	1	8	0	0	1	3	0	1	0	2	0	1
Légionellose	1	16	0	6	2	7	0	6	3	9	0	3	0	7	0	3
Rougeole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1
TIAC <sup>1</sup>	0	3	0	1	0	6	0	1	0	7	0	4	0	1	0	1

<sup>1</sup> Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). \*données provisoires - Source : InVS

## | Surveillance non spécifique (Sursaud) |

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (Sursaud). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

### Commentaires :

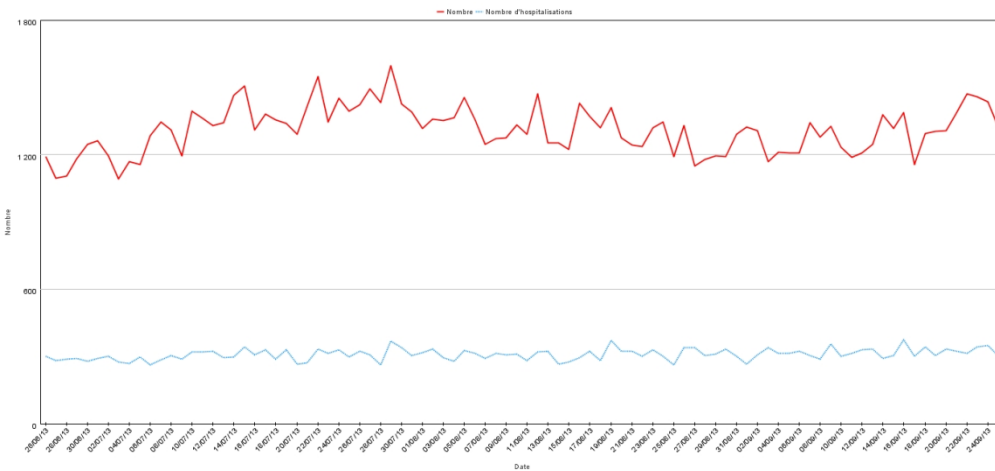
Pas d'augmentation inhabituelle.

### Complétude :

Les indicateurs des centres hospitaliers de Chalon-sur-Saône, Clamecy, Mâcon, Semur-en-Auxois, Châtillon-sur-Seine et Montbard n'ont pas pu être pris en compte dans la figure 1.

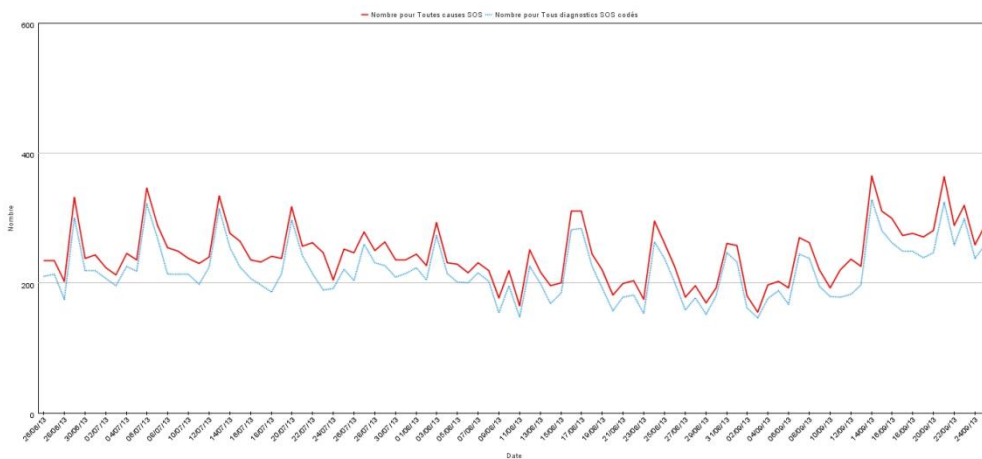
| Figure 1 |

Nombre de passages aux urgences (courbe rouge) et hospitalisations (courbe bleu) dans nos 2 régions



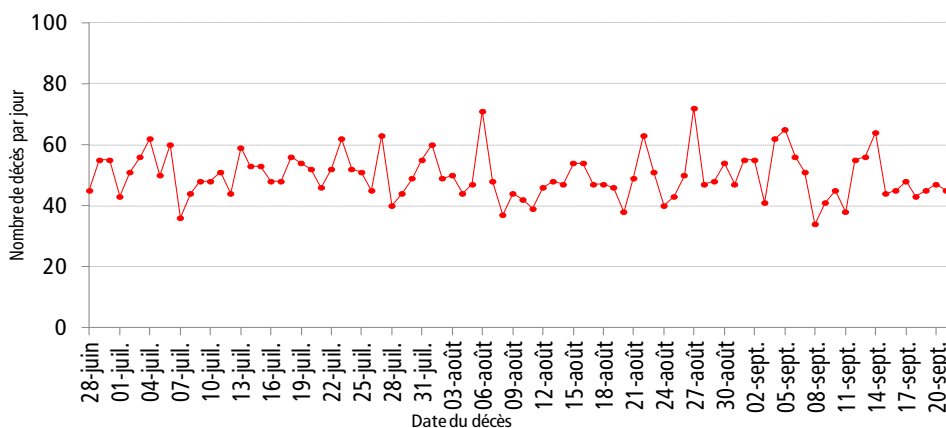
| Figure 2 |

Nombre de motifs d'appels (courbe rouge) et de diagnostics (courbe bleu) des SOS Médecins de nos 2 régions



| Figure 3 |

Nombre de décès issus des états civils de nos 2 régions



Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sursaud®,  
ARS sièges et délégations territoriales,  
Samu Centre 15,  
Laboratoire de virologie de Dijon,  
Services de réanimation de  
Bourgogne et de Franche-Comté,  
ainsi qu'à l'ensemble des  
professionnels de santé qui participent  
à la surveillance.

Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS <http://www.invs.sante.fr>, du Ministère chargé de la Santé et des Sports <http://www.santé-sports.gouv.fr>, de l'Organisation mondiale de la Santé <http://www.who.int/fr>.

Equipe de la Cire  
Bourgogne/Franche-Comté

Coordonnateur  
Claude Tillier

Epidémiologistes  
François Clinard  
Olivier Retel  
Anne Serre  
Jeanine Stoll  
Elodie Terrien  
Sabrina Tessier

Assistante  
Marilène Ciccardini

Directeur de la publication  
Françoise Weber, Directrice Générale  
de l'InVS

Rédacteurs  
L'équipe de la Cire

Diffusion  
Cire Bourgogne/Franche-Comté  
2, place des Savoirs  
CS 73535 21035 Dijon Cedex  
Tél. : 03 80 41 99 41  
Permanence : 06 74 30 61 17  
Fax : 03 80 41 99 53  
Courriel : [ars-bourgogne-franche-comte-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-bourgogne-franche-comte-cire@ars.sante.fr)  
<http://www.invs.sante.fr>